UGEOL SEUL TRAITEMENT GARANTISSANT la guérison des VOIES URINAIRES
Blennorragie, prostate, cystite, albumine, coccie, fréquence d'urines, prostatite, hypertrophie de la prostate, rétrécissement, impuissance et tous troubles d'origine blennorragique. Nouvelle méthode interne et spécifique (sans injections)
● La Boîte : 10 fr. TOUTES PHARMACIES
Et à défaut, 10 fr. par la Boîte franco 6 fr. par correspondance
UGEOL 22 Rue Sébastopol PARIS
En vente toutes bonnes Pharmacies de Lille.

A la Cour d'Assises du Nord

LE RÔLE DE LA SESSION DE JANVIER

Voici le rôle de la session d'assises qui s'ouvrira à Douai le 15 janvier prochain, sous la présidence de M. Lévy, conseiller à la Cour.

Lundi 15 janvier. — Ministère public : M. Charlier. — 1re affaire : vol qualifié. Accusés : Potin Fernand, Poultrinier Jules et Van de Velde Joseph. — 2e affaire : Infanticide. Rorive Laure.

Mardi 16 janvier. — Ministère public, M. Robin. — 1re affaire : mœurs. Accusé, Jules Tanchon. — 2e affaire : Ministère public, M. Aubertot : meurtre. Accusé Jules Loiseau.

Mercredi 17 janvier. — 1re affaire : Ministère public, M. Floriet : avortement. Accusées Paris Marie, Picavet Domitelle, femme Prouvost. — 2e affaire : Ministère public, M. Charlier : meurtre. Accusé, Carlier Constant.

Jeudi 18 janvier. — Ministère public, M. Floriet. — 1re affaire : attentat à la pudeur. Accusés, Beke Félix et Blondel Marie, femme Beke. — 2e affaire : Coups mortels. Accusé, Beudin Louis.

Vendredi 19 janvier — Ministère public, M. Aubertot. — 1re affaire : avortement. Accusées, Louise Descamps, Dupont Victorine, femme Hatron. — 2e affaire : Infanticide. Accusée, Dupont Victorine, femme Hatron.

Samedi 20 janvier. — Ministère public, M. Robin. — 1re affaire : bigame. Accusé, Marcaille Gaston. — 2e affaire : Ministère public M. Charlier : assassinat. Accusé, Daems Ch. — 3e affaire : avortement. Accusé Daems Charles.

Lundi 22 janvier. — Ministère public, M. Robin. — 1re affaire : avortement. Accusée, Mahieu Marguerite. — 2e affaire : parricide. Accusé, Dufaux.

Mardi 23 janvier. — Ministère public, M. Charlier. — 1re affaire : mœurs. Accusé, Bricard Ernest. — 2e affaire : vol et tentative de meurtre. Accusé, Castelain Jules.

Mercredi 24 janvier. — 1re affaire : Ministère public, M. Floriet : avortement. Accusées, Gauverneur Marie et Decocker Reine. — 2e affaire : Ministère public, M. Aubertot : meurtre. Accusé Andries Aimé.

Jeudi 25 janvier — Ministère public, M. Robin. — 1re affaire : mœurs. Accusé, Hornaert Camille. — 2e affaire : avortement. Accusé, Allot Sophie, femme Broutin.

Samedi 27 janvier. — Ministère public, M. Floriet. — 1re affaire : avortement. Accusées Renard Jeanne, femme Leroy, Canivez Clémentine, femme Joosten. — 2e affaire : mœurs. Accusé Pierre Van Eyck.

MALADIES des FEMMES
Estomac, Intestins, Poumons, Nefrit Matrice
Dr Spécialiste, 122, rue St-Amand, ANZIN
— Tous les après-midi. —

La médaille des victimes de l'invasion

Médailles de vermeil à titre posthume. — M. Bauwens, à Roubaix ; M. Boval, à Houplines ; M. Brotenne, à Avesnelles ; M. Chappelut, à Cambrai ; M. Herbet, à Mons-en-Baroeul ; M. Tatin, à Escaudœuvres ; M. Vallin, à Ostricourt.

Médailles d'argent. — M. Auquerre, à Dechy ; M. Baes, 53, rue de Lannoy, à Lille ; M. Boet, à Chemy ; M. Bouriez, à Marcq-en-Baroeul ; M. Burtont, à Floursies ; M. Cacheux, à St-Aubert ; M. Callewaert, 39, rue Fénelon, à Tourcoing ; Mlle Carpentier, à Bermerain ; M. Chombart, ayant demeuré 162 rue Faidherbe, à Loos ; M. Christiaens, 16, rue Milton, à Roubaix ; M. Coint, 33, rue Colart-Creste, à Valenciennes ; M. Covain, ayant demeuré route départementale à Sars et Rosières ; M. Lebby, ayant demeuré 1, rue Larochefoucauld, à Tourcoing ; M. Flandroy, au Poirier, à Trith-St-Léger ; M. Friant, à Glageon ; M. Chotton, au Poirier à Trith-St-Léger ; M. Quillet, 10, rue du Défaut, à Aulnoye ; M. Rigaut, 13, rue de la Poste, à Louvroil ; Mme Rivart, née Doudon, 46, rue Jean-Jaurès, à Marly ; M. Rousse, ayant demeuré Grand'Place, au Quesnoy ; M. Roussel, ayant demeuré 41, rue de la Tour-des-Dames, à Douai ; Mme Soel ert, née Brohet, à Feignies ; M. Tahon, à Trith-St-Léger ; M. Thérin, ayant habité 1, rue de l'Eglise, à Roncq ; Mlle Tursy, ayant demeuré route d'Oignies, à Ostricourt ; M. Viart, ayant demeuré à Anzin ; M. Vienne, ayant demeuré à Wattrelos.

Bulletin Economique

PARIS, 29 (Halles Centrales). — *Viandes.* — Bœufs quartier derrière, 3 à 3.50 ; quartier devant 1 à 2.50 ; aloyau 3 à 9.00 ; cuisses, 2.50 à 4.40 ; veau extra 1re qual., 8 à 9.80 ; 2e qual., 6.20 à 7.90 ; 3e qual., 3.50 à 6.10 ; moutons, 1re qual., 8.50 à 10.00 ; 2e qual., 6.50 à 8.40 ; 3e qual., 3.50 à 6.40 ; gigots, 6.50 à 14.00 ; carrés parés, 5.50 à 15.00 ; porcs entiers ou 1/2, 1re qual., 6.50 à 7.00 ; 2e qual., 5 à 6.40 ; filets, 6 à 8.20 ; jambon, 6 à 8.20.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 14.00 ; Bretagne, 13.50 ; Charente et Poitou, 14.20 ; Touraine, 14.00 ; divers, 13.50 ; Marchands Normandie, 1.50 ; Bretagne, 12.00 ; Centre, 11.80 ; divers, 11.80.

Œufs. — Œufs Normandie extra, 610 ; Choix, 530 ; Bretagne choix, 510 ; Ordinaire, 400 ; Touraine choix, 610 ; Ordinaire, 550 ; Poitou choix 600 ; Ordinaire, ... ; Auvergne, 530 ; Midi choix, 580 ; Ordinaire, 530.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 6,75 ; autres catégories, 6.50 ; pigeons morts petits, 3.50 ; gros, 6.00 ; lapins vivants, 5.00 ; poulets morts de Bresse, 13.00 ; ordinaires, 11.50 ; pintades mortes, 12.25.

PARIS, 30 (Bourse du Commerce). — *Sucres.* — Disponibles : cours officiel, 192 et 193.

Cours commercial : courant, 190.50 (vend.) ; prochain, 191.50 ; 4 premiers, 190.50 (ach.). Tendance soutenue.

LE HAVRE, 30. — *Cafés.* — Courant, 212.25 ; janvier, 212.75 ; février, 209.00 ; mars, 204.25 ; avril, 200.25 ; mai, 196.00 ; juin, 194.00 ; juillet, 189.50 ; août, 187.25 ; septembre, 182.25. Tendance faible.

MARCHÉS DE LA RÉGION

TOURCOING, 30. — Il a été vendu aux Halles : 228 laitues, 0.30 à 0.47 ; 450 choux-fleurs, 0.60 à 1.10 ; 103 kilos de pommes de terre nouvelles, 0.70 à 0.75 ; 14.800 oranges, 0.11 à 0.28 ; 5.025 mandarines, 0.09 ; 40 caisses de 8 et 300 oranges, 34.00 à 41.00 ; 170 k. de mandarines, 0.95 à 1.25 ; 290 camemberts, 0.30 à 1 fr. ; 106 kilos de hollande, 6.35 à 9 fr. ; 200 kilos de gouda, 5.20 à 7.50 ; 90 kilos de haricots secs, 0.90 ; 33 kilos épaules cuites désossées, 8.25 à 9 fr. ; 230 kilos de beurre, 12.50 à 13 fr.

DOUAI, 30. — Pommes de terre, de 0.25 à 0.30 le kilo ; Carottes, 0.20 à 0.25 ; Oignons, 0.50 à 0.60 ; Poireaux, 0.15 la petite botte ; Epinards, 1.50 le kilo ; Choux blancs, de 0.25 à 0.40 ; Choux rouges, de 0.40 à 0.60 ; Choux de Bruxelles, 1.50 ; Haricots 2 fr. le litre ; Céleri, de 0.15 à 0.25 le pied ; Navets, de 0.25 à 0.40 le kilo ; Laitue, 0.50 pièce ; Scarolles et endives, de 0.15 à 0.25 pièce ; Ail, 2 fr. le kilo ; Cresson, 0.15 la botte ; Pommes, de 0.50 à 0.75 le kilo ; Poires, de 0.30 à 1.75.

VALENCIENNES, 30. — Beurre, 15 fr. le kilo ; œufs du pays, 10.20 la douzaine ; œufs frais de caisse, 7.50 ; œufs frais de conserve, 6 fr. ; Fromage blanc, 1.50 à 2 fr. le kilo ; Gruyère, 10 à 11 fr. ; Hollande, 6 à 8 fr. ; Maroilles, 7 à 8 fr. pièce ; Camembert, 1.50 à 1.75 ; Pommes de terre, 0.25 à 0.30 le kilo ; Pommes de terre saucisses, 0.40 ; Oignons, 0.60 à 0.75 ; Navets, 0.40 à 0.50 ; Poireaux, 0.25 à 0.75 la botte ; Choux verts et rouges, 0.30 à 0.75 pièce ; Ail, 2.00 à 2.50 le kilo ; Haricots, 1 fr. la pinte ; Poires, 0.50 à 2 fr. le kilo ; Pommes, 0.50 à 1 fr. ; Epinards, 2 à 2.25 ; Endives, scaroles et laitues, 0.30 à 1 fr. pièce ; Chicorée de Bruxelles, 2 à 2.50 le kilo ; Cresson, 0.60 à 0.60 la botte ; Céleri, 0.50 le pied ; Choux de Bruxelles, 2 à 2.50 le kilo ; Salsifis, 1 à 2.25 la botte.

CAMBRAI, 30. — Beurre, le kilo, 15 fr. ; œufs frais, 0 fr. 90 ; conservés, 0 fr. 70 ; pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35 ; carottes, 0 fr. 20 ; navets, 0 fr. 50 ; poireaux, la botte de 4, 0 fr. 30 ; haricots, le litre, 2 fr. 50 ; lapins, le kilo, 9 fr. 50 ; poules vides, de 20 à 28 fr. ; poulets, dit 14 à 22 fr. ; pigeons (couple) de 9 à 13 fr. ; gurennes pièce, de 8 à 9 fr. ; une dinde vendue 14 fr.

Achat direct à la culture : blé, 73 à 79 fr. ; avoine, 53 à 59 fr. ; escourgeons, 54 à 57 fr. ; orge, 54 à 57 fr. ; seigle, 60 fr. le tout aux 100 kilos ; paille de blé, en bottes, 150 fr. les 1000 kilos ; paille d'avoine en bottes, 130 fr. les 1000 kilos ; luzerne, 460 à 490 fr. les 1000 kilos ; cossettes de chicorée, 64 fr. les 100 k.

Vente à la culture. — Son de froment, 45 francs ; tourteaux nourriture : lin, petit format, 84 fr. ; grand format, 78 fr. ; arachides, 73 fr. ; tourteaux engrais : rivin, 39 fr. ; colza concassé, 50 fr. ; nitrate de soude, 86 fr. ; février-mars : sulfate d'ammoniaque, 118 fr. ; février-mars, 114 fr. ; disponible, le tout aux 100 kilos.

MAUBEUGE, 30. — Beurre, 16 fr. le kilo ; Fromage blanc, 1 fr. le demi-litre ; Maroilles, 7 et 8 fr. pièce ; Camembert, 2.50 la boîte ; Bouletes, 1.50 pièce ; Œufs, 0.75, 0.80 pièce ; Noix, 5 fr. le kilo ; Bananes, 0.50 pièce ; Pommes, 0.40 le kilo ; Pommes de terre, 0.25 le kilo ; Chicons, 2.50 le kilo ; Laitues, 1.25 pièce ; Endives, 1.25 ; Scarolles, 1.25 ; Ail, 0.25 la tête ; Haricots écossés, 2 fr. le kilo ; Poireaux, 0.60 la botte ; Navets, 0.50 le kilo ; Carottes, 0.40 ; Salsifis, 1.25 la botte ; Choux verts, 1.25 pièce ; Choux-fleurs, 2.50 ; Choux rouges, 1.25 ; Choux de Bruxelles, 2.25 le kilo ; Mâche, 0.50 la portion ; Raie, 10 fr. le kilo ; Maquereau, 7 fr. ; Harengs frais, 0.40 p. ; Poules, 15 et 16 fr. pièce ; Canards, 15 à 18 fr. ; Oies, 25 à 35 fr. ; Pigeons, 5 et 6 fr. ; Lapins, 15 à 20 fr.

Avis aux Sinistrés

Les sinistrés ont le plus grand intérêt à faire connaître de suite leurs besoins pour fournitures de Matériaux pour Construction, Machines, Outillage, Meubles, Verrerie, etc., etc., à livrer par l'Allemagne, suivant les accords de Wiesbaden, comme prestations en nature. Les Livraisons sont faites à valoir sur les dommages de guerre. Les sinistrés n'ont rien à débourser. — S'adresser à M. François CARREZ, 6, rue St-Vincent-de-Paul, Paris, Mandataire officiel agréé par le Ministère des Régions libérées.

3430

ARRAS 30. — Beurre, 6.50 à 7 fr. le demi-kilo ; *œufs frais, 16 à 18 fr. le quarteron* ; conservés, 0.45 pièce ; poules, 12 à 25 fr. ; poulets, 20 à 30 fr. ; lapins, 8 à 16 fr. ; pigeons, 6.50 à 7 fr. la couple ; canards, 10 à 15fr. ; oies, 30 à 40 f. ; dindes, 40 à 60 fr. ; lièvres, 20 à 28 fr. ; perdrix, 7.50 à 8 fr. ; lapins de garenne, 6.75 à 8 fr.

Marché aux bestiaux. — Sur le marché, 350 vaches, génisses et taureaux. Marché faible, transactions calmes, cours sans changement. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée, de 2.500 à 3.000, et même quelques-unes ont été vendues 3.100 à 3.200 fr. La 2e catégorie : 1.800 à 2.500. La 3e catégorie : 1.000 à 1.800. Les bêtes à nourrir sont en petit nombre et valent de 2.10 à 3.10. La cours de la bête grasse est ferme et va de 3 à 3 fr. le kilo (Le tout au kilo vivant).

Marché aux porcs. — Porcelets 120 à 180 fr. ; coureurs, 280 à 340, suivant âge et qualité.

SAINT-OMER, 30 — Pommes de terre, 18 à 20 fr. les 100 kilos ; beurre, 13.50 à 14.50 le kilo ; volailles 1re qual., 18 à 22 fr. ; 2e qual., 20 à 26 fr.

Bestiaux. — Veaux gras, 5.50, 6.25 et 7.10 ; moutons, 4.60 ; porcs, 6.00, 6.05 et 6.10 le kilo vivant ; veaux maigres, 140 à 150 fr. pièce.

AIRE-SUR-LA-LYS, 30. — Poulets, 20 à 26 fr. la couple ; Poules, 26 à 35 fr. ; Canards, 22 à 25 fr. ; Pigeons, 6 à 7 fr. ; Oies, 30 à 35 fr. ; Lapins, 6 à 20 fr. la pièce ; Œufs, 13 à 15 fr. le quart ; Beurre en pièce, 6.25 à 7 fr. la livre ; Beurre en gros, 5.50 à 7 fr. ; Pommes de terre, 30 sacs, 13 à 14 fr. les 100 kilos.

Union des Coopératives du Pas-de-Calais
Rue du Beau-Marais, BETHUNE
NOMBREUSES SUCCURSALES DANS LA RÉGION
CONSOMMATEURS.
Si vous voulez acheter bon, solide, adressez-vous dans les nombreuses succursales de cette société.
Produits de choix, de qualité et de marque
A L'OCCASION DES FÊTES, *n'hésitez pas !*
Ses spiritueux, ses vins fins, ses mousseux et champagnes vous donneront satisfaction
Ses Chaussures *à la marque de la Coopération,* sont livrées de confiance, ainsi d'ailleurs que tout autre produit
L'Union des Coopératives, & & & & par son action, est régulatrice des prix

LA SITUATION AGRICOLE

NORD. — Cassel, 28 — L'hiver continue humide et doux. Les travaux des champs, fumures et labours sont partout très avancés. Les blés sont superbes en général. L'élagage des haies est commencé.

Bureau d'affrètement de Béthune

Séance du 29 décembre

HOUILLE. — Béthune à Arques, 3.50, 1 p. 275 t. ; Béthune à Estaires, 8.95, 1 p. 155 t. ; Béthune à Marchiennes, 5.25, 1 p. 280 t. ; Béthune à Haubourdin 7.00, 1 p. 150 t. ; Béthune à Fresnes-Escautpont 6.00, 1 p. 280 t. ; Béthune à Paris, Iéna, 18.75, 1 p. 282 t. ; Béthune à Dunkerque-ville ou bassins, 5.25 et 5.35, 1 p. 280 t. ; Béthune à Calais divers, 5.25, 1 p. 280 t. Harnes à Denain, 4.35, 1 p. 280 t. ; Béthune à Ivry port, 19.25, 1 p. 280 t. ; Béthune à Nanterre 18.00, 1 p. 280 t. ; La Laque à Saint-Omer et Watten, 5.00, 1 p. 280 t. ; Béthune à Anzin, 5.30, 1 p. 280 t. ; Béthune à Calais ville et divers, 5.25, 1 p. 280 t. ; Béthune à Roubaix-Blanc-Seau, 5.00, 1 p. 280 t. ; Béthune à Marcq-en-Baroeul, 4.50, 1 p. 280 t. ; Béthune à Hondschotte 11.00, 1 p. 120 t. ; Béthune à Calais divers, 5.25, 1 p. 285 t. ; Béthune à Hondschotte Carf, 11.00, 2 p. 130 t. ; Béthune à Grandvillebrugghe, 9.25, 1 p. 90 t. ; Béthune à Lille divers, 4.00, 1 p. 280 t. ; Harnes à Courcheletes, 13.00, 1 p. 280 t. ; Béthune à Roubaix, Dunkerque, 5.00, 1 p. 280 t. ; Béthune à Paris, environs, 19.00, 2 p. 280 t. ; Béthune à Oye, rivière, 11.00, 1 p. 50 t. ; Violaines à Roubaix, Dunkerque, 4.60, 1 p. 280 t. ; Béthune à Croix, 4.60, 1 p. 280 t. ; Beuvry à Paris, environs, 19.00, 1 p. 280 t. ; Beuvry à Lille divers, 4.15, 1 p. 280 t.

ESCARPELLE progresse de nouveau, puis revient en arrière sur des prises de bénéfices. L'augmentation de capital se fera, dit-on, par une émission de 17.319 actions de 100 francs à souscrire à 700 francs.

FERFAY s'échange activement en grande plus-value. Toutefois des prises de bénéfices le ramènent en clôture, aux environs de 500 francs. La faveur dont ce titre est actuellement l'objet paraît surtout attribuable aux bruits qui circulent en Bourse concernant les probabilités d'absorption de la Compagnie par Marles.

LENS et LIEVIN, toujours largement traités, se représentent aux cours de huitaine.

MARLES est en hausse. Le rapport présenté à la dernière assemblée est le premier depuis l'absorption de la Société des 30 %. La production a été de 1.947.000 tonnes. La diminution de 19.000 tonnes sur l'an dernier tient à la réduction du nombre des journées de travail. La Compagnie a dû modérer son extraction en raison de la situation commerciale. La vente a porté sur 1.578.000 tonnes contre 1.715.000. Le bénéfice disponible ressort à 12.956.157 fr. 89, sur lesquels le dividende de 13,50 absorbe 11 millions 880.000 francs. Le report nouveau a été de 81.830 francs.

Vive reprise d'OSTRICOURT et de VICOIGNE sur des achats importants et suivis.

Les valeurs de pétroles sont moins travaillées, mais les échanges s'effectuent toujours en bonnes tendances, sauf toutefois en ce qui concerne DABROWA qui est fortement réalisée et dont les cours perdent, de ce fait, de nombreuses fractions.

ALEXANDER est offerte, ainsi que BORDENT. Sur la nouvelle que l'Union Internationale des Pétroles serait dissoute prochainement, ce qui rendrait libres les titres DABROWA que les actionnaires ont placés sous son contrôle, la cote de DABROWA s'affaiblit brusquement et l'action de capital, plus particulièrement touchée, perd une centaine de francs sur les cours de samedi dernier.

Peu de changement en FINANCIÈRE, KARPATHES, LILLE-BONNIÈRES et OMNIUM.

PETROLES PREMIER cicille autour de 380. La production des différents champs de la Société Française des Pétroles Premier a atteint en novembre, un total de 7.277 tonnes 618 qui se répartit comme suit : Borystaw-Tustanowice, 6.646 t. 398 ; Rypne, 517 t. 420 ; Kosmacz, 50 tonnes 200 ; Sloboda, 33 t. 600.

Dans ce total, entre l'équivalence en huile des 2.345.917 mètres cubes de gaz produits par les champs de Borystaw-Tustanowice.

RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD se retrouve à 851. L'assemblée extraordinaire de la Société des Mazouts du Nord du 11 décembre, a voté l'absorption de cette Société par la Raffinerie de Pétrole du Nord. La situation semestrielle arrêtée au 30 septembre 1922 des Mazouts du Nord, dont l'activité s'est consacrée particulièrement à l'organisation de son rayon d'huiles de graissage, fait ressortir un bénéfice brut de 49.403 francs, qui se répartit comme suit : Amortissement des immobilisations 14.364 fr. ; amortissement des emballages, 5.889 fr. ; bénéfice net, 28.880 francs.

SILVA PLANA a de bons échanges. Les cours varient entre 245 et 255 francs et les partisans de la valeur semblent s'attendre à un prochain mouvement en avant.

WANKOWA est stationnaire. C'est le 31 décembre que sera payé le dividende de 25 francs brut voté par l'assemblée du début de ce mois.

Les Valeurs métallurgiques font montre d'une bonne orientation.

On traite activement ACIERIES DE FRANCE, ACIERIES DE LONGWY, ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE et CAIL.

ATELIERS ET CHANTIERS DE FRANCE est stationnaire. Cette société vient de renouveler, avec la Chambre de Commerce de Dunkerque, son contrat pour l'exploitation du « Slipway ». Le loyer annuel est désormais de 10.000 francs contre 3.500 francs précédemment.

DENAIN ET ANZIN est remarquablement ferme, ainsi que METALLURGIQUE DE L'ESCAUT.

FIVES-LILLE baisse légèrement. La commission cantonale de Lille a arrêté définitivement le montant de l'indemnité de dommages de guerre. Ce montant comporte une réduction sur le chiffre réclamé.

La Compagnie a passé avec la Société Escher Wyss et Cie de Zurich, un contrat de licence pour la construction en France et la vente des nouvelles turbines à vapeur système Zoelly.

Bonne tenue de FORGES ET ACIERIES DU NORD ET DE L'EST. Cette Société va remettre en route, à son usine de Louvroil, un haut-fourneau pour la fin de décembre 1922 et un second au cours de la première quinzaine de janvier 1923.

Transactions actives et soutenues en JEUMONT, FRANCO-BELGE DE MATERIEL DE CHEMINS DE FER et SENELLE MAUBEUGE.

CHAUDRONNERIES DU NORD. — L'assemblée du 27 décembre a décidé de porter le capital à 17 millions par l'émission au pair de 10.000 actions privilégiées de 500 francs, ayant droit par préférence à un intérêt cumulatif de 7 %. Elles porteront jouissance au 1er janvier 1923.

L'assemblée des porteurs de parts a été, faute de quorum, remise à une date ultérieure.

Signalons au groupe des Valeurs diverses la grande fermeté des actions textiles COMPTOIR DE L'INDUSTRIE LINIERE, AGACHE et TIBERGHIEN, des actions CIMENTS FRANÇAIS et CIMENTS DE DANNES, des actions COMPAGNIES REUNIES DES GLACES ET VERRES SPECIAUX DU NORD DE LA FRANCE, et VERRIES ET MANUFACTURES DE GLACES D'ANICHE et enfin des actions KUHLMANN et SAINT-GOBAIN.

En ce qui concerne KUHLMANN, l'assemblée extraordinaire du 22 décembre a ratifié l'augmentation du capital de 90 à 100 millions, par l'émission de 40.000 actions de 250 francs.

Le Président a indiqué que la marche des affaires pendant l'exercice 1922 a donné toute satisfaction. Production 700.000 tonnes, chiffre record contre 400.000 l'an dernier) : sur ce chiffre, il y a eu 300.000 tonnes seulement de superphosphates et 400.000 tonnes de produits chimiques divers. Le chiffre d'affaire accuse moins de 40 % pour les superphosphates et plus de 60 % pour les produits divers. Ces résultats, a souligné le Président, sont un pronostic intéressant pour le développement de la Société.

Après le vote, le président a annoncé qu'un acompte de 7 fr. 50 brut serait payé le 2 janvier sur le dividende.

On continue à traiter activement en deuxième partie de la cote l'action COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LA CERAMIQUE FRANÇAISE. Dernier cours : 500 francs.

CHOCOLAT Genre BEGE
Genre BELGE **LACROIX**
Cadeaux utiles aux acheteurs

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Lille

Notre marché, malgré les fêtes, conserve une certaine animation et une grande fermeté. La clientèle semble escompter une reprise d'activité pour la rentrée de janvier. Aussi, remarque-t-on de bonnes demandes, particulièrement sur les actions minières et métallurgiques. L'année qui se termine a été marquée par une notable amélioration des affaires commerciales, industrielles, et partant, financières. Nous ne pouvons former de meilleurs vœux pour nos lecteurs qu'en souhaitant la continuation et l'élargissement, au cours de l'année 1923, de cet heureux revivement.

Très bonne tenue des valeurs de charbonnages qui terminent toutes en plus-value sur les cours de huitaine.

La situation des Compagnies se présente toujours sous un jour favorable. La demande est bonne en charbons industriels ; elle est excellente en foyers domestiques et dépasse même la production.

La question des salaires est toujours au même point. A l'entrevue des patrons et des ouvriers, qui s'est tenue le 26 décembre, l'accord n'a pu se faire. Mais la porte reste ouverte aux conversations et une autre rencontre doit avoir lieu dans le courant de janvier.

ANICHE et ANZIN sont toujours ramassés par le portefeuille.

BETHUNE fait une envolée et reste demandé aux environs de 2.560. Il paraît toujours avantageux d'arbitrer l'action entière contre les dixièmes d'actions, un écart de 120 francs environ existant entre les deux catégories de titres.

BRUAY est en faveur. Les cours s'élèvent au-dessus de 2.200 et terminent sur ces bonnes dispositions. La production de l'exercice au 30 juin 1922 a été de 2.401.463 contre 2.407.118 précédemment. Du 1er juillet au 30 novembre l'extraction s'est élevée à 800.321 tonnes.

Reprise de CARVIN, des CHARBONNAGES DU BOULONNAIS et de DOUAGES. La reconstitution de Douages est menée activement mais l'extraction, par suite de la pénurie de la main-d'œuvre, marque le pas. Alors qu'elle atteignait en mai dernier 40 % des chiffres d'avant-guerre, elle ne dépasse pas encore 30 %.

COURRIERES gagne encore de nouvelles fractions. Le versement du dernier quart sur les 900.000 actions nouvelles devra être effectué entre le 1er et le 15 janvier prochain.

Le Conseil d'administration appelle l'attention des actionnaires sur ce que la faculté d'option expire avec les délais fixés pour la libération intégrale.

En conséquence, tout actionnaire qui n'aurait pas, pour le 15 janvier 1923, fait tenir à la Compagnie une option régulière pour des titres au porteur, sera réputé avoir opté pour des titres nominatifs.

Achetez sur place ou par correspondance la
COMPTABILITÉ
et vous obtiendrez les Tableaux-Sch. JANET-BUFFEREAU
SUCCURSALE de LILLE, 7 rue, Boul. de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Paris

L'année 1922 a fini beaucoup mieux qu'elle n'avait commencé.

On en était, on s'en souvient sans doute, au plus bas de la dépression et nul à ce moment n'osait prévoir le moment où la confiance se manifesterait à nouveau. Les mesures d'assainissement qui s'imposaient étaient formidables ; d'importantes compagnies de navigation, des chantiers de constructions navales s'effondrèrent.

D'autres entreprises industrielles et commerciales, moins atteintes peut-être, n'en furent pas moins en proie à des difficultés multiples résultant de l'avilissement des marchandises en stock, de l'accroissement des charges, du taux élevé du loyer de l'argent.

Les banques sollicitées de toutes parts, durent prendre des mesures de précaution qui allèrent jusqu'à des fusions.

Aujourd'hui, ce point est dépassé. Certes les grandes questions en suspens n'ont pas encore reçu de solution. Mais il semble que la possibilité de règlements peut être envisagée et cela seul suffit à créer une atmosphère de plus grande confiance.

L'abondance des capitaux nous permet de compter sur une ère durable de progrès, pour peu que le gouvernement s'emploie à stimuler l'essor économique du pays.

Aussi, est-il permis de considérer que 1923 sera beaucoup plus propice aux affaires que 1922.

Nos finances sont encore peu brillantes et les perspectives en demeurent incertaines, dans la conviction où nous sommes que nous devons compter sur nous seuls pour assurer notre équilibre budgétaire.

Il ne nous faut guère compter pour cela sur certains impôts qui effraient. Aussi est-ce vers les économies que nous devons nous tourner. L'une d'elle, la conversation a été envisagée sans qu'on l'ait annoncée. Mais cette hypothèse doit être rejetée et par conséquent nul ne s'propose à une reprise du marché de nos rentes.

Les deux fonds dont on s'est le plus occupé en ces derniers temps, ont été les FONDS TURCS et les FONDS RUSSES.

Les premiers ont suivi les mouvements divers de la conférence de Lausanne. Trop poussés à un moment ils semblent aujourd'hui par trop discutés. Quant aux RUSSES, il apparaît que l'année qui commence sera décisive. Mais les porteurs auraient tort de se laisser bercer d'espoirs en grande partie chimériques.

Les premiers mois de l'année ont été assez difficiles pour les BANQUES. Les prorogations d'échéances, les avances nouvelles consenties furent en telle abondance que beaucoup eurent grand'peine à y faire face. De là sont nées en règlements transactionnels, en fusions, ces ventes de portefeuilles, entraînant de larges amortissements. La situation est aujourd'hui assainie ; les disponibilités sont reconstituées, les comptes douteux ont été amortis. La situation en fin d'année s'est notablement consolidée et il est possible d'envisager l'avenir avec une grande confiance.

Les titres des CHEMINS DE FER FRANÇAIS, recherchés tout d'abord, ont ensuite été réalisés en ces derniers temps, quand la faveur est revenue aux valeurs à revenus variables. Ils ont conservé cependant une clientèle fidèle, plus soucieuse de sécurité et de bénéfices modis immédiats, mais plus certains.

Les TRANSPORTS EN COMMUN, grâce aux nouveaux tarifs qui leur ont été accordés, ont donné lieu en Bourse à un très intéressant redressement. Le MÉTROPOLITAIN paraît devoir donner cette année un bénéfice appréciable.

Les CHEMINS ESPAGNOLS ont bénéficié des cours du change, quant aux LOMBARDS, on peut espérer que cette année verra la conclusion de l'accord tant attendu des porteurs.

L'avenir demeure bien incertain pour les COMPAGNIES DE NAVIGATION dont les actionnaires ne semblent pas appelés à recevoir des dividendes copieux avant longtemps.

La tension des changes et l'amélioration des recettes ont amplement justifié la faveur dont ont joui les actions et parts SUEZ.

Les valeurs de GAZ ont repris quelque activité, en raison des nouveaux contrats passés avec les municipalités. Dans cet ordre d'idées, le GAZ DE PARIS occupe une place spéciale. Les VALEURS D'ELECTRICITE ont conservé toute l'année une activité de bon aloi. Leurs perspectives sont attrayantes et malgré l'avance acquise par certains de ces titres, ceux-ci demeurent encore fort intéressants.

Nos lecteurs savent que depuis quelque temps une amélioration sensible s'affirme dans la situation de la METALLURGIE. Les usines françaises sont outillées pour faire face à des demandes importantes. Nous avons tout lieu de penser que dans le courant de l'année, celles-ci s'accroîtront considérablement.

Les entreprises d'AUTOMOBILES finissent pour la plupart l'année en plus-value sur les cours de fin 1921. La hausse de HOTCHKISS dépasse de beaucoup toutes les autres, mais il semble que le maximum soit atteint. PEUGEOT aurait obtenu de meilleurs résultats pendant le dernier exercice. Mais peut-être 1923 verra-t-elle la fin de quelques entreprises anémiées qu'il n'est pas besoin, semble-t-il, de nommer.

Les CHANTIERS NAVALES commencent l'année sur des perspectives peu brillantes. L'exécution du programme naval leur donnera sans doute un peu d'activité. Elles auraient intérêt à agir toutes comme l'ont fait certaines qui ont recherché des fabrications annexes leur permettant d'utiliser avec fruit leur outillage.

La fortune des valeurs de CHARBONNAGES a été belle ; ajoutons qu'elle est méritée. Grâce aux travaux de réfection activement poussés, les compagnies sinistrées vont se trouver avant peu en mesure de récupérer et au-delà les pertes subies. La réunion de Douai s'est séparée sans qu'un accord soit intervenu entre les délégués ouvriers et patronaux au sujet des salaires. On espère cependant qu'un accord pourra intervenir si l'on veut bien reprendre l'entrevue dans un ferme esprit de conciliation.

De toutes les MINES METALLIQUES, ce sont le RIO TINTO et les valeurs de cuivre qui ont, en ces derniers temps surtout, accaparé l'attention du marché. On croit à une reprise du marché du cuivre. Les Américains se montrent à ce propos très optimistes.

Les autres, et notamment PENARROYA, le NICKEL, MOKTA ET KADID, le PLATINE, ne manquent pas d'intérêt.

La dernière comme toutes les ENTREPRISES RUSSES, s'appuie surtout sur des espérances qu'il n'apparaît pas déraisonnable de voir se réaliser, si non dans les douze mois qui vont s'écouler, du moins dans un avenir prochain.

Les entreprises de PHOSPHATES ont joui d'une faveur méritée. La consommation s'accroît et les stocks africains ont notablement diminué. Cette circonstance est favorable aux valeurs de produits chimiques, que la constitution de la société destinée à exploiter à Toulouse les procédés Haber, ne saurait gêner. SAINT-GOBAIN et KUHLMANN n'en perdent rien de leur attrait. La capacité de consommation de la France en engrais est supérieure à la production même quand elle aura été augmentée de celle semi-officielle de Toulouse.

La hausse des mines d'or dans le courant de la présente année met toutes les apparences contre nous. Nous n'en persistons pas moins à considérer ce genre de titres comme dangereux pour deux raisons : d'abord parce que le contrôle de leur marché est à Londres, d'où des surprises éventuelles fort désagréables, ensuite parce que la prime de l'or tend à diminuer, que les charges augmentent, et qu'enfin beaucoup d'entre elles sont à leur déclin.

Les valeurs de diamant et particulièrement la DE BEERS ont progressé sensiblement dans l'année. Rien ne justifie une telle amélioration. Le marché des pierres présente une animation plus factice que réelle ; le travail n'a pas encore repris aux mines. Les perspectives sont meilleures sans doute, mais elles sont escomptées bien longtemps à l'avance.

L'année s'est écoulée pour les ENTREPRISES DE CAOUTCHOUC, dans la recherche de formules d'exploitation rédaite et du moyen de stimuler la consommation. A Londres, les stocks sont, en fin d'année, supérieurs à ceux de 1921. On peut néanmoins espérer pour l'année courante une augmentation de la consommation. Les résultats des compagnies n'en apparaîtront pas meilleurs en fin d'exercice. Aussi les cours actuels apparaissent-ils comme des maxima que la spéculation ne saurait dépasser sans danger.

Les VALEURS COLONIALES ont joui d'une faveur méritée. L'une des plus favorisées a été POINTE A PITRE, qui va doubler son dividende et dont les perspectives de l'exercice en cours sont très favorables. C'est ce qui soutient aussi le marché des VALEURS DE SUCRE. Quant à l'action SAY, la spéculation lui a fait subir des mouvements étendus dans les deux sens. Elle n'en demeure pas moins une entreprise de premier ordre.

Les VALEURS DE PETROLE n'ont pas répondu aux espérances que l'on avait conçues. Le ROYAL DUTCH a à peine atteint 22.000, la SHELL a gagné une vingtaine de francs. La MEXICAN EAGLE